

T-08 Quelles sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ?

Source : SES.WEBCLASS.fr - résumé du COURS (par IA) – Relecture humaine

Introduction

Les sociétés sont **hiérarchisées** et **inégalitaires**. La **mobilité sociale** désigne la possibilité pour un individu de changer de groupe ou de statut social. Elle interroge le **caractère héréditaire (ou non) des positions sociales** et la **réalité de l'égalité des chances**.

1. Les formes de mobilité sociale

- **Mobilité géographique** : changement de *lieu de résidence*
- **Mobilité professionnelle** : changement de *profession* ou de *statut d'activité*
- Ces deux formes, vécues au cours de la vie d'un individu, constituent la **mobilité intra-générationnelle**
- **Mobilité inter-générationnelle** : comparaison de la **position sociale d'un individu avec celle de ses parents**
→ c'est celle étudiée dans ce chapitre, mesurée via les **tables de mobilité** (PCS des individus et de leurs parents).

2. La mesure de la mobilité sociale : les tables de mobilité

2.1 Construction

À partir des enquêtes INSEE (**FQP**), on construit une **table de mobilité brute** (exprimée en *effectifs*), puis :

- **Table de destinée** : « Que deviennent les fils de... ? » (en %, par rapport à l'ensemble de référence)
- **Table de recrutement** : « D'où viennent les fils de... ? » (en %, par rapport à l'ensemble de référence)

Important : La **diagonale** de ces tables indique les **individus immobiles** (même GSP que l'ascendant : reproduction sociale).

2.2 Interprétation

Ces tables révèlent une **forte immobilité sociale** : par exemple, près de la moitié des fils de cadres deviennent cadres, et la même proportion pour les fils d'ouvriers. Les tables de **destinée** et de **recrutement** apportent des **informations différentes** (exemple : 81 % des agriculteurs sont fils d'agriculteurs, mais seulement 25 % des fils d'agriculteurs deviennent eux-mêmes agriculteurs).

2.3 Les limites

- **Échantillon limité** : hommes de **40-59 ans seulement** (longtemps), **excluant les chômeurs et les immigrés**
- **Sous-représentation historique des femmes** dans les enquêtes
- **Ne tient pas compte du statut de l'emploi (CDI/CDD/intérim)** ni des **écarts de prestige** au sein d'une même PCS
- Le **nombre de catégories** utilisées influence fortement la mobilité mesurée (plus de catégories = plus de mobilité apparente)
- Difficulté des **comparaisons internationales** (nomenclatures différentes)
- Distinction entre **mobilité objective** (mesurée) et **mobilité subjective** (ressentie)

3. Mobilité observée, mobilité structurelle et fluidité sociale

- **Mobilité observée** : ensemble des individus ayant changé de catégorie (en France 2014-2015 : **64 %** de mobiles)
- **Mobilité structurelle** : mobilité minimale imposée par l'évolution des structures économiques (~20 % des individus en 2014-2015)
Exemple : le déclin du nombre d'agriculteurs contraint mécaniquement leurs enfants à changer de catégorie
- **Mobilité nette** : part de la mobilité observée qui n'est pas structurelle
- **Fluidité sociale** : mesure si la position sociale dépend ou non de l'origine sociale (calculée via le **rapport des chances / odds ratio**)

Point clé : une société plus mobile n'est pas nécessairement plus fluide. En France, **mobilité** et **fluidité** ont toutes deux **progressé** sur le long terme (depuis 1953), mais **stagnent** depuis les années 2000 → idée de « l'ascenseur social en panne ».

4. La mobilité sociale en France aujourd'hui

- **Forte reproduction sociale** : la diagonale des tables est toujours la valeur la plus élevée de chaque colonne
 - **Mobilité ascendante > déclassement** : en 2014-2015, environ 22 % de mobilité ascendante contre 10 % de déclassement (soit 2 fois plus de chances de promotion que de déclassement)
 - **Mobilité des femmes** : plus forte progression que celle des hommes depuis les années 1970 (taux de mobilité ascendante multiplié par 2,4), mais les femmes restent sous-représentées parmi les cadres et sur-représentées chez les employées
-

5. Les facteurs de la mobilité sociale

5.1 L'évolution de la structure socioprofessionnelle

Le passage d'une société agricole à industrielle puis post-industrielle a imposé une mobilité mécanique (déclin des agriculteurs et ouvriers, essor des emplois tertiaires et qualifiés). Ce mouvement a ralenti depuis les années 1980-90.

5.2 L'effet complexe des diplômes

La démocratisation scolaire a longtemps favorisé la mobilité ascendante. Mais depuis la fin des années 1970, la hausse des diplômes dépasse celle des emplois qualifiés, créant le **paradoxe d'Anderson** : avoir un diplôme supérieur à celui de ses parents ne garantit plus un statut social supérieur (effet de « force de rappel » et « effet cliquet »).

5.3 Les ressources et configurations familiales

Selon Pierre Bourdieu, la famille transmet trois types de capitaux qui renforcent la reproduction sociale :

- **Capital économique** (patrimoine, revenus)
- **Capital culturel** (connaissances, habitudes valorisées par l'école)
- **Capital social** (réseau de relations)

Les configurations familiales (taille de la fratrie, rang de naissance, structure familiale) influencent aussi les chances de réussite scolaire et donc de mobilité ascendante.

En résumé :

La société française connaît **une mobilité sociale importante mais une forte reproduction sociale persiste**. Cette mobilité résulte à la fois de **transformations structurelles de l'économie** (mobilité structurelle) et de **facteurs individuels et familiaux** (diplôme, capitaux transmis), **sans que la fluidité sociale** (égalité réelle des chances) **ne progresse plus depuis les années 2000**.